



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Le Cabinet du Vice-Premier Ministre

COMMUNIQUE DE PRESSE N°067

Il circule depuis peu sur les réseaux sociaux de faux communiqués attribuant au Ministère de l'Économie Nationale des décisions qu'il n'a jamais prises.

Le Ministère de l'Économie Nationale tient à démentir formellement ces publications et à rappeler que toute information officielle émanant de lui est diffusée uniquement à travers ses canaux certifiés sur les réseaux sociaux, ainsi que par les voies officielles de presse.

Par conséquent, seuls les communiqués publiés sur les canaux officiels du Ministère font foi ; toute autre publication doit être tenue pour nulle et non avenue.

Le Ministère attire l'attention de l'opinion publique sur le fait que ces fausses publications émanent d'auteurs mal intentionnés cherchant à perturber le bon fonctionnement du marché et à semer la confusion.

À cet effet, toute personne ou structure impliquée dans la diffusion de ces faux communiqués s'expose à des poursuites judiciaires, conformément aux lois de la République.

Fait à Kinshasa, le 17 Octobre 2025

